

**Attention
Changement de
dates**

Dates à retenir

- Inscription en ligne :
15 octobre 2022 au **01 avril 2023**
sur le site des CEMEA Occitanie
- Dépôt du dossier papier :
jusqu'au **07 avril 2023**
- Epreuve écrite de niveau :
24 avril 2023.
- Epreuve écrite d'admissibilité:
~~date non arrêtée à ce jour~~
- Epreuves orales d'admission:
du 30 mai au 2 juin (sur 1 jour)
- Formation de octobre 2023 à mai 2025

Frais à la sélection :

Frais de dossier : 65 € (non remboursable)
Frais de sélection orale : 100 €

Frais à l'entrée en formation :

Cout annuel : 400 €/an
(pour les stagiaires voie directe, cours d'emploi
ou CIF, frais susceptibles de varier)

Pour les candidats en voie directe :
l'enseignement est pris en charge par la
Région Occitanie.

**Pour les candidats en cours d'emploi,
ou en CIF :**
les frais d'enseignement s'élèveront à
15€*950h= 14 250 €

Renseignements

Accueil : 04 67 50 46 00
Secrétariat de filière
cberenger@cemea-occitanie.org
Référent Handicap
fchatelard@cemea-occitanie.org

Le moniteur éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficultés ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Il contribue, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, à la mise en œuvre au quotidien de projets personnalisés ou adaptés auprès des personnes accompagnées. Grace à sa connaissance des situations individuelles, il contribue à l'élaboration de ces projets personnalisés et participe au dispositif institutionnel.

La formation

Notre projet de formation est fondé sur les principes de l'éducation nouvelle. Organisée en alternance, la formation se construit à partir du projet individualisé de chaque stagiaire. Notre démarche privilégie les méthodes actives qui placent les stagiaires en situation d'activités, de projet et de coopération. *Contenus et conditions d'entrée au verso*

Les débouchés : lien carif-oref

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-53865.html>

Les + de cette formation

- + L'alternance de la formation, entre acquisition de méthodes et de compétences de terrain : 950h de formation en centre et 980h en entreprise
- + Une formation accessible en voie directe, en cours d'emploi, en apprentissage et en Congé Individuel de Formation
- + Une formation accessible aux personnes en situation de handicap, notamment aux personnes sourdes et malentendantes (interprète en LSF)
- + La Bourse Région, Aide Financière spécifique à la formation de moniteur-éducateur, elle est attribuée par la Région Occitanie, sous condition de ressources, ne se cumule avec aucun autre financement et ne donne pas droit à la Sécurité Sociale Etudiant. Pour l'année scolaire 2021/2022, les bourses se sont échelonnées entre 0 € et 4 370 €. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site Internet de la région :



<http://www.laregion.fr/bourses-etudes-sanitaires-sociales>

Contenu de la formation

LA FORMATION THEORIQUE (950 H)

Soit 28 semaines de regroupement sur les deux années scolaires. En référence à l'arrêté du 20/06/2007, la formation théorique se structure en 4 Domaines de Formation :

D.F. 1 (400 H) : "Accompagnement social et éducatif spécialisé"

D.F. 2 (300 H) : "Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé"

D.F. 3 (125 H) : "Travail en équipe pluri-professionnelle"

D.F. 4 (125 H) : "Implication dans les dynamiques institutionnelles"

LA FORMATION PRATIQUE (980 H)

Deux ou trois stages d'une durée minimale de 8 semaines, dont l'un s'effectue obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement.

Les candidats en situation de Cours d'Emploi effectuent au moins un stage d'une durée de 10 semaines hors structure employeur auprès d'un public différent.

MODALITES PARTICULIERES

Des allègements de formation peuvent être accordés aux titulaires :

- | | |
|--|----------|
| - DEAVS, | - DEAMP, |
| - DEAES, | - DEAF, |
| - Mention complémentaire aide à domicile | |

Des dispenses de Domaine de Formations et des épreuves de certification correspondantes sont accordées aux titulaires :

- | | |
|---|--|
| - DETISF | - Bac Pro Service en Milieu Rural |
| - Bac Pro SAPAT, | - Titre Professionnel Technicien Médiation Service |
| - BEATEP « Activités sociales et vie locale » | - BPJEPS « Animation Sociale » |
| - Bac Pro ASSP | - Bac Pro Service de Proximité et Vie Locale (attention selon options) |

Conditions d'entrée en formation

* **Avoir 18 ans lors de l'entrée en stage (début du stage en janvier 2024)**

- **Inscriptions en ligne entre le 15 octobre 2022 et le 01 avril 2023**
- * **Dépôt du dossier d'inscription. Pour être recevables, les dossiers devront être envoyés par la poste jusqu'au 07/04/2023 ou remis physiquement au Centre de Formation avant le 07 avril 2023.**

* Réaliser les épreuves de sélection :

Une épreuve écrite d'admissibilité destinée à apprécier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats non titulaires des diplômes ou titres précisés à l'article 2 de l'arrêté du 20/06/2007 modifié par l'arrêté du 27/10/2014, et l'arrêté du 7 décembre 2017.

Rappel : « Les candidats à la formation menant au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur titulaires d'un des diplômes ou certificats énumérés ci-dessus sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité »

Les candidats qui obtiendront la moyenne seront convoqués à la suite des épreuves de sélection.

Une épreuve écrite d'admission portant sur les motivations. Cette épreuve concerne tous les candidats, ceux qui ont eu la moyenne à l'épreuve écrite de niveau et ceux qui en auront été dispensés au titre de l'article 2 de l'arrêté du 20/06/2007 modifié par l'arrêté du 27/10/2014. Cette épreuve classera les candidats et les 180 premiers seront alors convoqués aux épreuves orales.

Les épreuves orales d'admission, se dérouleront sur 2 jours consécutifs.

ATTENTION :

Les 65 places de formation initiale agréées et financées par la région Occitanie sont réservées à des publics de jeunes en poursuite de scolarité et à des demandeurs d'emploi.

Les formations en Cours d'Emploi ou en Congé Individuel de Formation seront intégrées à la formation initiale en HORS QUOTA.

L'enseignement n'étant pas pris en charge par le Conseil Régional, nous facturerons l'enseignement théoriques (950h x 15€) (susceptible d'évoluer).

Conditions générales de vente : <https://cemea-formation.com/CGV/>

Les CEMEA s'engagent sur une charte de qualité:

Une conception et une pratique de la formation en alternance

L'utilisation de méthodes d'éducation active

La valorisation du rôle du groupe de personnes en formation

L'aide au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel

La mise en œuvre de parcours de formation et de suivis personnalisés

La cohérence des équipes pédagogiques

L'attention à la qualité du cadre matériel des formations

La mise en place de démarches d'accompagnement culturel durant la formation